

tout, disait-il, que saint Joseph ait été toujours vierge ; et je puis en apporter des preuves de tradition, qui doivent faire réfléchir. La Congrégation, immédiatement, sursoit à l'examen. Et à la séance suivante, le consulteur arrive avec plusieurs in-folios, sous le poids desquels il pliait et qu'il étala triomphalement devant la Commission en preuve de ses allégations. Et, en effet, si on ouvre les œuvres de saint Jean-Chrysostome (sermon sur l'Annonciation), on y lit que saint Joseph s'était marié avant d'épouser la sainte Vierge, avait eu des enfants, et que ce sont eux qui sont appelés les frères du Seigneur. Hégésippe, dans son traité de *excidio Jérusalem*, Eusèbe de Césarée au livre II de son Histoire ecclésiastique, plusieurs Pères grecs ont été de cet avis. Saint Hilaire de Poitiers (*cap. I super Matthæum*) et saint Ambroise de Milan (*épist. ad Galatas, cap. I*) ont embrassé le même sentiment. Ce n'était donc point une chose nouvelle que le consulteur apportait sur la table, de la Commission liturgique.

— Il y a longtemps qu'on connaissait cette déviation de la tradition sur un point particulier, et elle n'avait point empêché l'Église de rendre hommage à la virginité perpétuelle du saint Patriarche. Le R. P. Lépiciér, professeur de la Propagande, et qui tient une des premières places parmi les théologiens romains, n'hésite point à affirmer que l'assertion qui défend la virginité perpétuelle de saint Joseph est théologiquement certaine, et on peut même dire qu'elle est catholique. Si quelques Pères grecs et latins ont embrassé, contre l'opinion presque unanime, le sentiment contraire, ils l'ont fait pour résoudre une difficulté qui sans cela leur semblait insoluble. L'Écriture Sainte nous parle des frères du Seigneur, et pour qu'on ne put pas accuser saint Joseph d'avoir eu avec la sainte Vierge des enfants ils imaginèrent un mariage antérieur dont les fruits auraient été précisément les frères du Seigneur. Mais ils n'avaient point réfléchi que le mot frères est un mot élastique, qui signifie les frères consanguins ou les frères cousins. Cette appellation est encore usitée en Orient, elle est vulgaire en Italie et, quand quelqu'un parle de son frère, *il mio fratello*, si on veut ne point faire d'erreur, il faut lui demander s'il est *fratello carnale*, ou *fratello cugino*, frère consanguin ou cousin. Les frères de Notre-Seigneur étaient ses cousins et pas autre chose. Le sentiment des Pères opposés à la virginité perpétuelle de saint Joseph provenait donc, non point d'une tradition

ecclésiastique dont on ne peut pas dire qu'elle soit  
mais uniquement d'une  
l'Évangile.

— Tout récemment le P. [nom] ou des atteintes modernes  
dire comme tout le monde  
formelle, avait soutenu le  
patriarche... Bref, le gr  
in-folios sans qu'ils lui eu  
bien que ses confrères pli  
point préjuger la questio  
*tatis*, qui devint cette aut  
devinrent plus légers, et  
chez lui.

— Il n'aura certainement  
est à espérer que les deu  
tion des fidèles, tout en  
y fera ajouter une ou des  
ecclésiastique, et donne  
appartient : " Saint Jose

— Et de fait, au mome  
les litanies du saint patr  
avec une merveilleuse  
faveurs. Un groupe de fi  
nité de saint Joseph et s  
conque : " Saint Joseph  
grâce obtenue, on le ren  
nité. Incroyables sont  
par cette invocation très  
dra, à brève échéance  
l'invocation à saint Jose

— A la fin du mois de  
trouvait en audience ch  
courte supplique deman  
l'oraison *Sacrosanctæ*,  
la rémission des fautes  
sainte messe. Les raison